

COMITE DE VILLAGE : Bourg de Lanton

Réunion du 9 avril 2021 n° 4
18h 30 en salle du Conseil Municipal
Attestation dérogatoire prévue

Participants :

BOUHET Lionel	METIVIER Brigitte
CANTARELLI Jacqueline (excusée)	MÜNCH Janine -Présidente
CHAUME José (absent)	NIJENHUIS Isis- Secrétaire (excusée)
GOULEY Marie Elisabeth (excusée)	PEUCH Annie France – élue, adjointe, référente
HELLEY Claudine	POZI Pablo
JEUNEHOMME Yvon	RUBIO Patrice (excusé)
HELLEY Claudine	SALLES de SAINT PAUL Philippe
LANNES Brigitte- Secrétaire	

Ordre du jour :

1. **Première partie : Point sur les dossiers en cours**
 2. **Deuxième partie : Intervention de Mme Malaval, chargée de mission pour le projet « Espace de Vie Sociale » EVS**
-

J. Münch remercie l'assistance de sa présence et salue Carole Malaval, invitée du comité qui interviendra en deuxième partie autant que de besoin, et présentera le projet d'EVS (Espace de Vie Sociale).

I : Point sur les différents dossiers en cours

1. Présentation du magazine municipal « Lanton, ma commune », revue particulièrement instructive sur de nombreuses actions et projets en cours contenant beaucoup d'informations à explorer attentivement.
2. Récapitulatif des actions menées par le comité, courriers, dossiers envoyés.

- « Règles à respecter » : le document est distribué en plusieurs exemplaires à chaque membre du Comité et est à diffuser en cas de difficultés rencontrées concernant l'application des règles de civilité. La majorité du Comité semble d'accord pour que ces informations soient diffusées à l'ensemble des habitants et non à quelques-uns, au cas par cas.

- Flyers « centres de vaccination » : remise d'un petit paquet de flyers à l'ensemble des membres, pour que chacun puisse informer dans son voisinage de l'ouverture de ces 2 centres. Une diffusion a déjà été faite dans tous les commerces, les centres administratifs, les cabinets médicaux et para médicaux... début d'avril, par quelques volontaires de notre Comité.

- Réunion publique du 27 mars au CAL. Quatre membres du comité étaient présents ; le thème abordé était le règlement local des publicités (RLP). Un document important a été adressé à tous ; Un article est à lire sur la revue locale à la page 4 ; il est possible de donner son avis à l'adresse mail indiquée et de consulter en mairie le registre concerné.

- Forum de l'environnement du 2 avril 2021 : trois personnes du Comité étaient présentes. Une synthèse est en préparation ainsi qu'un compte-rendu qui seront adressés prochainement. Un important travail a été effectué par les différents intervenants et la séance a été passionnante. On retrouve quelques uns des sujets traités dans la revue lantonnaise, aux pages 6 et 7.

- Mobilités douces : un petit texte explicatif a été adressé à tous, concernant le chaucidou et la coulée verte du Renêt, ainsi qu'un dossier complet : une note de présentation des projets de mobilités douces (aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée et d'une voie verte).

Une autre réunion est prévue prochainement, à l'initiative de Madame le Maire, pour apporter toutes les informations utiles sur le PLU, les grands projets et les perspectives pour Lanton... Les comités de village de Lanton et Cassy sont invités simultanément. Un ordre du jour sera adressé à tous les membres au préalable.

II. Intervention de Madame Malaval

AF Peuch présente Mme Malaval Carole, chargée de mission pour la préfiguration de l'EVS, au sein de l'association « Le roseau ».

Qu'est qu'un espace de vie sociale (EVS) ?

C'est un lieu d'animation de la vie locale construit et animé pour et par les habitants d'un territoire. C'est un lieu d'accueil, de ressources et de solidarités, accessible à tous, favorisant les échanges, les actions multi-thèmes, les liens intergénérationnels, la coordination des initiatives...

La Commune de Lanton porte ce projet, accompagnée par l'association « Le roseau » ; il bénéficiera de subventions de la CAF et du Conseil Départemental de Gironde s'il est accepté.

La Maison des Associations et de la Jeunesse apparaît comme un lieu très favorable pour faciliter la mise en place d'un EVS avec toutes ses ressources existantes.

Mme Malaval explique ses objectifs premiers : la réalisation d'un diagnostic, la connaissance des besoins sociaux du territoire, l'évaluation de ses forces et de ses faiblesses. Les comités de village étant une porte d'entrée essentielle pour découvrir quels sont les besoins et attentes des habitants, elle souhaite les entendre et recevoir une réponse au questionnaire adressé. Chacun pourra participer, contribuer, prendre part aux décisions. Mme Malaval n'est pas là pour présenter un projet « clefs en mains » mais pour en faciliter la construction collective ; le but étant d'apporter une plus-value à ce qui existe déjà, soit, en proposant des actions nouvelles, soit en allant « plus loin » pour des actions existantes. Associations, comités de villages, services, instances communales... tous doivent être sollicités, associés, c'est un travail collectif.

Mme Malaval soumet les questions suivantes:

- Que manque-t-il en matière de lien social ? Quels sont les besoins ?
- Quelles sont les actions existantes ayant besoin d'être accompagnées ?
- Quels projets seraient possibles ?

Discussions partagées, réflexions émergentes :

- il s'agit du lien social, le vivre-ensemble entre les générations, la solidarité...
- il existe plusieurs possibilités d'aide aux familles sur la commune (garde d'enfants, soutien scolaire...)
- la mise en œuvre d'un jardin partagé constituerait un vrai lien intergénérationnel,
- des bourses d'échanges sont possibles, les seniors pouvant apporter leurs savoirs, (« joue eco ») ; des activités manuelles pourraient également être offertes

> des permanences d'accompagnement au numérique seraient envisageables pour les personnes plus âgées ou pour le temps périscolaire des enfants (after-class).

Mais quelques difficultés sont rencontrées :

- Des phénomènes de repli social sont mentionnés (clôtures opaques...), de mise à distance du voisinage.
- Il n'est pas très facile d'animer des groupes ; des moyens humains dédiés à l'animation des projets sont nécessaires pour ne pas les voir périliter (exemple du jardin d'Audenge).
- Des problèmes de mobilité sont signalés pour certains, ainsi que la crainte de sortir le soir.
- Une cassure importante est sensible entre les anciens habitants et les nouveaux venus.
- Il faut noter l'indifférence des 30/40 ans qui vivent sur des rythmes différents, encore en activité professionnelle et avec des enfants...
- Les fêtes des voisins sont en perte de dynamisme, depuis quelques années.
- Des difficultés sont rencontrées pour faire travailler les associations entre elles, mutualiser leurs moyens et leurs projets.
- On constate peu d'activités, manuelles ou autres, permettant de favoriser le lien entre les familles et les générations.

Cependant, un certain nombre d'actions sont déjà en place dans notre ville :

- Un mini-bus pour les enfants, sorties, sports, est mis en service mais ne résout pas tous les problèmes de mobilité.
- CAP 33 existe et accueille nombre d'enfants, mais il n'est pas accessible pour les enfants de moins de 8 ans.
- Un « Conseiller numérique » est proposé afin de faciliter la « prise en mains » des outils numériques par les habitants.
- L'application « Senior-Senior » est en cours de déploiement avec l'aide de l'association LIPT (« Lanton informatique pour tous »).
- Une convention d'objectifs pour réunir les associations est prévue, dans le cadre de l'animation portée par la Maison des Associations.
- Lorsque la « Cabane des Arts » sera finalisée et ouvrira ses portes à tous, elle sera un lieu d'échanges et d'animations intergénérationnels.
- Il existe des moments d'échanges partagés entre les écoles et les résidents de la MAS ; il serait intéressant de les développer avec l'EHPAD, notamment.

Il s'avère cependant que les projets sont peu connus de tous, les possibilités existantes également, que les liens sont possibles dans certains quartiers, moins dans d'autres.

Il y aurait déjà un besoin d'accompagnement et de communication auprès des habitants, besoin que l'EVS pourrait contribuer à combler.

Question : qu'est ce qui caractérise le village de Lanton et le différencie ?

- Un village plutôt administratif ou « régalien » (mairie, poste, église, CAL...)
- Un village diversifié aux multiples facettes : situé au bord du Bassin, il possède une grande variété environnementale, plages, forêt, piste cyclable, plans d'eau, bassin de baignade ...
- Un village rural qui a une vie de quartier, de rue

- Un village qui souffre aussi d'indifférence passive où il faut provoquer des occasions d'échanges et de rencontres

Mme Malaval nous demande de répondre au plus tôt au questionnaire proposé, et à le renvoyer à l'adresse : evs.lanton@le-roseau.fr

Quelle sera la suite proposée à cette rencontre ?

Mme Malaval va rencontrer les membres des 3 autres comités de village ; les élus référents seront informés, un point sera fait avec Monsieur Lacombe qui assurera le relais avec les Présidents des 4 comités.

Elle propose à tous de reprendre contact avec elle si certains souhaitent s'impliquer plus fortement dans la création de l'EVS.

Pour terminer cette réunion très intéressante, Madame Malaval, demande à visiter le village de Lanton : rendez-vous est pris avec Monsieur Salles de Saint Paul, mardi 13 avril après midi, avec la participation de J. Münch.

La séance se termine vers 20h30. Une attestation dérogatoire est distribuée si besoin.

Pour le Comité,

Le 20 avril 2021

J. Münch.